



Permanences téléphoniques "aides aux devoirs" par la Vie Scolaire

publié le 08/04/2020

Bonjour à tous,

Afin d'accompagner nos élèves pendant cette période de confinement, le collège propose dès à présent des permanences assurées par les personnels de vie scolaire. Dans la mesure du possible, elles ont pour objectif d'apporter un soutien scolaire (qui se rajoute et non se substitue à ce que proposent déjà les enseignants).

Ces permanences ont lieu :

- ▶ les lundis de 13h30 à 16h30
- ▶ les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 9 à 12h

Vous pouvez nous contacter sur le téléphone de la vie scolaire au 05 45 63 57 08

ou sur le mail : vie-scolaire1.0160867f@ac-poitiers.fr.

N'hésitez pas à nous contacter, nous ferons tout notre possible pour répondre à vos questions.

Bonne journée.

Bien cordialement

Brice Bercier

CPE



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.